

OUVREURS

CONCURRENTS ENGAGES AU CHAMPIONNAT SUISSE DES RALLYES

Au moment de leur inscription, les équipages devront faire connaître à l'organisateur, à l'aide de la présente fiche, les coordonnées de leurs ouvreur, ainsi que les caractéristiques de la voiture dont ils se serviront en qualité d'ouvreur.

Un jeu de panneaux de portières et une plaque de rallye leur seront délivrés lors des vérifications et devront être apposés pendant toute la durée de l'épreuve.

La fiche « Ouvreur » doit être accompagnée d'un chèque de 250 € (suivant article 7.1.9 du règlement particulier).

Le concurrent est responsable de ses ouvreur.

Un SEUL véhicule « Ouvreur » par voiture de course est accepté.

Ces véhicules « Ouvreur » doivent être couverts par leur propre assurance et chaque concurrent est responsable sportivement de son oureur.

Dans le cas d'un arrêt sur le parcours d'une ES, justifié par un incident technique ou toute raison particulière à cet oureur dès le passage du véhicule tricolore, il lui est interdit de continuer sa progression avant le passage du véhicule damier.

FICHE « OUVREURS »
CONCURRENTS ENGAGES AU CHAMPIONNAT SUISSE DES RALLYES

	CONCURRENT	OUVREUR Conducteur	OUVREUR Copilote
Nom			
Prénom			
Adresse domicile			
Code Postal			
Ville			
N° de portable			
Adresse mail			
Adresse Rallye (Hôtel)			
N° Permis de conduire			
Délivré le par			

Fait à
le

Signature
Concurrent

Signature
Conducteur ouvrier

Signature
Copilote ouvrier

Réservé à l'organisation

N°

FICHE A JOINDRE A VOTRE BULLETIN D'ENGAGEMENT